

APPEL A CANDIDATURES

LES RESIDENCES BABEL DU CAMPUS FRANCOPHONE

Dépôt des dossiers jusqu'au 15 septembre 2024

LE CAMPUS FRANCOPHONE

En Seine-Saint-Denis plus qu'ailleurs, la langue française est en dialogue permanent avec d'autres langues et d'autres cultures. Avec pas moins de 130 nationalités représentées et 180 langues parlées sur le territoire, notre département est l'un des départements les plus multiculturels de France.

Aussi, la Seine-Saint-Denis interroge et s'interroge sur la place des langues qui la façonnent. Mosaïque linguistique où les langues coexistent, elle est un territoire à forte dominante urbaine, en périphérie de la capitale, qui cultive et développe des langues et des mots qui sont constitutifs des arts de rues et de cités, où les mémoires ouvrières et les flux migratoires se côtoient et se mélangent.

Conscient de cette richesse, le Département de la Seine-Saint-Denis a créé en 2022 le Campus Francophone dont l'objectif est double : reconnaître et revendiquer la langue française en Seine-Saint-Denis, à la fois comme langue d'accueil, mais également comme un espace d'interculturalité enrichi des autres langues parlées sur le territoire et des expressions propres au français des quartiers populaires.

LES RESIDENCES BABEL

Parmi les nombreuses actions portées par le Campus, les résidences Babel permettent à des artistes francophones de créer des œuvres originales autour de la question des identités multiples que véhiculent la coexistence, la rencontre voire l'hybridation des langues.

Initiées en 2023, les résidences Babel visent à soutenir les projets d'artistes ayant un lien fort avec la Seine-Saint-Denis, par l'octroi de bourses de résidences d'une durée de six mois.

Durant ces six mois, l'artiste se consacrera à la création d'une œuvre originale et devra également organiser, en lien avec un lieu d'accueil implanté en Seine-Saint-Denis, des temps d'échanges et de transmission autour de son projet, auprès de publics ciblés.

Dans le cadre de cette deuxième édition 2024-2025, les résidences Babel visent à soutenir, des projets relevant des disciplines suivantes : le podcast, le théâtre, la chanson, la poésie et l'humour.

Quatre supports de bourses sont proposés cette année. Les projets retenus devront permettre une forme de restitution orale et/ou performée du projet (via la diffusion de podcasts, la lecture, le seul-e en scène ...).

Une attention particulière sera accordée aux artistes émergent.es.

Modalités

- **Bourse de création** : production d'une œuvre originale donnant lieu à une restitution orale et/ou performée. La monstration d'une étape de travail sera demandée, dans le cadre de la restitution finale.
- **Durée de la résidence** : 6 mois non fractionnables, de novembre/décembre 2024 à avril/mai 2025.
- **Répartition du temps** : 70 % du temps de la résidence est dédié au travail de création et 30%, soit un total cumulé de 20 jours, à des actions de transmission à destination des publics, coorganisées avec le lieu d'accueil de la résidence.
- **Contribution du Campus francophone du Département de la Seine-Saint-Denis** :
 - Le versement d'une bourse de création de 9 000€ bruts pour les 6 mois, à l'artiste.
 - La possibilité d'une aide à l'acquisition d'outils de production avec un remboursement de l'artiste, possible à hauteur de 500€.
 - Une valorisation des travaux du lauréat dans les différentes communications du département.
 - La possibilité, pour le lieu de résidence, de solliciter une demande de financement à hauteur de 1000€ maximum, pour le déploiement d'activités spéciales en lien avec la résidence.
- **Contribution du lieu de résidence** :
 - Intégration de l'artiste dans sa programmation et accueil, en son sein ou au sein de structures partenaires, de tout ou partie des ateliers proposés par l'artiste et en lien avec son projet.
 - Une mise en relation de l'artiste avec les lieux d'accueil du public du territoire, pour la mise en place d'ateliers (ex : collèges, maisons de quartiers, associations, médiathèques, lieux culturels de proximités, foyers ASE,...).
 - Une communication renforcée sur la présence de l'artiste et de son travail.
 - Coordination des actions sur le terrain avec une personne référente.

Eligibilité des candidat.e.s

- La langue de votre projet d'écriture est, à titre principal, le français.
- Votre projet artistique fait écho à la langue française, au plurilinguisme ou bien à l'interculturalité.
- Vous avez un projet artistique dans les domaines suivants : podcast, théâtre, chanson, poésie et humour, et envisagez une restitution orale et/ou performée de votre projet
- Vous bénéficiez d'au moins une expérience significative en lien avec le secteur pour lequel vous candidatez : publication de texte(s) à compte d'éditeur, podcasts disponibles, captations de spectacles...
- Vous avez un lien fort avec la Seine-Saint-Denis (à préciser dans la candidature).
- Vous êtes disponible entre novembre/décembre 2024 et avril/mai 2025.
- Vous avez identifié une structure d'accueil, implantée en Seine-Saint-Denis pour le déploiement de la résidence.
- Vous pouvez candidater seul.e ou à plusieurs. Dans le deuxième cas, le montant de la bourse reste plafonné à 9 000€ mais pourra être réparti.

Attention : Vous devrez candidater en binôme avec une structure d'accueil.

Dans le cas où vous n'auriez pas identifié de structure d'accueil, le Campus francophone du Département de la Seine-Saint-Denis pourra vous orienter vers des structures partenaires, préalablement au dépôt de votre candidature.

Candidature

- La fiche candidature dûment complétée en lien avec la structure d'accueil ;
- La fiche de renseignements complétée, à laquelle seront adjointes les pièces justificatives listées dans la fiche ;
- Une note d'intention comprenant :
 - Une présentation du projet de création, de son origine, de ses objectifs ;
 - D'éventuels extraits si le projet est en cours ;
 - Des éléments sur le choix et l'articulation envisagée avec le lieu de résidence ;
 - Des éléments sur le(s) lien(s) que l'artiste entretient avec le territoire de la Seine-Saint-Denis ;
 - Les actions envisagées et leur articulation avec le processus créatif.
- Une photographie (3 Mo minimum) avec les crédits afférents.

Calendrier

- 8 juillet 2024 : lancement de l'appel à candidature ;
- 15 septembre : date limite du dépôt de candidature ;
- Fin septembre : sélection des 4 lauréat-es ;
- Octobre : mise en place administrative de la résidence avec propositions des candidatures aux élu-es, signature des conventions...
- Fin octobre / novembre : lancement des résidences ;
- Décembre : versement de la bourse ;
- Avril / mai (selon date de début officielle) : fin de la résidence.

Contacts

Bamby Camara / Clémence Theveniau
Chargées de mission
Délégation à la biennale interculturelle et au campus francophone
Direction Générale
Département de la Seine-Saint-Denis

Téléphone direct : 01 43 93 46 86/46 06

Dossier à envoyer par mail à campusfrancophone@seinesaintdenis.fr d'ici le 15 septembre 2024.